



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
1<sup>er</sup> février 2010  
Français  
Original : anglais

---

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
**Session ordinaire de 2010**  
25 janvier-3 février 2010  
Point 11 de l'ordre du jour  
**Adoption du rapport du Comité**

### Projet de rapport

*Rapporteur* : Crispin S. Gregoire (Dominique)

### Chapitre \_\_\_\_ Organisation de la session

#### A. Ouverture et durée de la session

1. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales a tenu sa session ordinaire de 2010 du 25 janvier au 3 février 2010. Il a tenu \_\_\_\_ séances (1<sup>re</sup> à \_\_\_\_).
2. La session a été ouverte par le Président des sessions de 2009 du Comité, Hassan Hamid Hassan (Soudan), qui a rempli, à titre provisoire, les fonctions de président.
3. À la 1<sup>re</sup> séance, le 25 janvier, le Président du Comité, Ramis Sen (Turquie), a prononcé une allocution inaugurale. Une déclaration liminaire a été faite par le Directeur du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination, du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

#### B. Participation

4. Dix-neuf membres du Comité ont participé à la session. Des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des observateurs d'États non membres, des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations non gouvernementales y ont également participé. La liste des participants pourra être consultée à l'adresse suivante : <http://www.un.org/ecosoc/ngo>.



5. À sa session ordinaire de 2010, le Comité a entendu \_\_\_ représentants d'organisations non gouvernementales qui ont pu répondre aux questions qu'ils avaient soulevées. Le complément d'information fourni par les représentants a facilité le débat et les travaux et aidé le Comité à prendre ses décisions.

### **C. Élection des membres du Bureau**

6. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 25 janvier, le Comité a élu Ramis Sen (Turquie) à la présidence et Alya Al-Thani (Qatar) à la vice-présidence.

7. À sa 7<sup>e</sup> séance, le 28 janvier, le Comité a élu Crispin S. Gregoire (Dominique), Alexandru Ciorobea (Roumanie) et Wael M. Attiya (Égypte) à la vice-présidence.

8. À la 13<sup>e</sup> séance, le 2 février, il a été décidé que Crispin S. Gregoire (Dominique) remplirait, outre les fonctions de vice-président, celles de rapporteur.

### **D. Ordre du jour**

9. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 25 janvier, le Comité a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa session ordinaire de 2010, tel qu'il figurait dans le document E/C.2/2010/1. Cet ordre du jour est le suivant :

1. Élection des membres du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales :
  - a) Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures;
  - b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et nouvelles demandes de reclassement;
  - c) Demandes d'admission au statut consultatif reçues d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social ayant fusionné avec d'autres organisations non gouvernementales non dotées dudit statut.
4. Rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social :
  - a) Rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil dont l'examen a été reporté;
  - b) Examen des rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil.

5. Renforcement de la Section des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.
  6. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, y compris le processus d'accréditation des représentants d'organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil :
    - a) Processus d'accréditation des représentants d'organisations non gouvernementales;
    - b) Examen des questions inscrites à l'ordre du jour du groupe de travail officieux;
    - c) Questions connexes.
  7. Application de la résolution 2006/46 et de la décision 2008/217 du Conseil économique et social.
  8. Examen des rapports spéciaux.
  9. Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel Organisation des Nations Unies-organisations non gouvernementales.
  10. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2011 du Comité.
  11. Adoption du rapport du Comité.
10. À la même séance, le Comité a approuvé l'organisation de ses travaux telle qu'elle est exposée dans le document de travail n° 1 et est convenu de l'organisation de ses travaux telle qu'elle est exposée dans un tableau informel.

## **E. Documentation**

[À insérer]

---